

## GARANTIE

### Lampes à décharge à haute intensité Aura Long Life

Aura Light International AB, Karlskrona (Suède), représentée par Aura Light France, offre une garantie pour les lampes Aura Light suivants :

- Aura Sodinette Long Life (lampes HPS)
- Aura Crystal TT Long Life (lampes MH)
- Aura Crystal TC Long Life (lampes MH)
- Aura Crystal EP Long Life (lampes MH)

Cette garantie est valable pour toutes les installations conformes aux normes applicables. La garantie est valable pour toute la durée de vie des lampes fluorescentes Long Life sur la base d'un cycle d'allumage de 12 heures (11 h allumé, 1 h éteint).

Type de lampe Long Life	Durée de vie de service (12h) Ballast ferromagnétique avec amorçeur externe	Durée de vie moyenne (50% déf.)
<u>Sodinette</u>		
<b>Aura Sodinette Long Life / Aura Sodinette AN Long Life</b> 50W, 70W, 100W, 150W, 250W, 400W, 600W, 1 000W tubulaires transparentes / ovoïdes poudrées	48 000 h	70 000 h
<u>Crystal</u>		
<b>Aura Crystal TT Long Life</b> 35W, 50W, 70W, 100W, 150W Tubulaires transparentes	30 000 h	43 000 h
<b>Aura Crystal TC Long Life</b> 35W, 70W Tubulaires compactes	30 000 h	43 000 h
<b>Aura Crystal EP Long Life</b> 35W, 50W, 70W, 100W, 150W Version sécuritaire ellipsoïdale, avec couche de revêtement	30 000 h	43 000 h

Ces lampes à décharge fonctionnent également avec des ballasts électroniques. L'utilisation de ballasts électroniques n'augmentera pas considérablement la durée de vie de la lampe. Lorsque le taux de défaillance est supérieur à 10% pendant la durée de vie garantie, les lampes à décharge défectueuses seront remplacées. Une demande de dommages et intérêts ne peut s'effectuer sur la base cette garantie.



**Afin d'assurer la validité de la garantie, l'utilisation des lampes doit être conforme aux exigences suivantes :**

1. L'utilisation des lampes à décharge Aura Long Life doit s'effectuer avec des accessoires et ballasts fabriqués selon les normes CEI/EN:
  - a. Ballasts ferromagnétiques et amorces externe (conventionnels et à faible perte).
  - b. Ballasts électroniques spécifiquement conçus et disponibles sur le marché.
  
1. Les coûts d'installation pour le remplacement d'une lampe pendant la durée de vie garantie sont à la charge de l'utilisateur.
  
2. La garantie est valable à partir du jour d'installation enregistré par l'utilisateur.
  
2. Déposez une réclamation auprès d'Aura Light. Toutes les composants défectueux doivent être renvoyés, après déclaration, à Aura Light afin d'être testés dans notre laboratoire. Seules les défaillances confirmées par le laboratoire donneront droit à une indemnisation.